

Rapport pour une alimentation européenne de qualité Contribution de la Région Centre pour une nouvelle Politique Alimentaire Commune

Intervention de Jean-Claude Delanoue

Le principe de la souveraineté alimentaire, le droit des peuples à se nourrir eux-mêmes, doit devenir un principe universel garanti par les accords internationaux. Seuls de tels principes sont de nature à garantir la sécurité alimentaire des populations, en particulier les plus pauvres et d'éradiquer la malnutrition. Toutes les politiques, y compris commerciales, devraient refléter cette préoccupation et se traduire par des mesures concrètes.

A l'heure où les prix alimentaires mondiaux flambent, où les émeutes de la faim se multiplient, le défi alimentaire doit redevenir au premier plan. Nombre d'institutions internationales et de responsables publiques réaffirment son importance pour le développement durable de l'ensemble des nations, au Sud comme au Nord. L'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs économiques structurants pour notre économie et nos territoires.

Jamais comme aujourd'hui l'agriculture a été confrontée aux diktats de l'ultralibéralisme et soumise à des choix qui remettent en cause jusque sa raison d'être qui est de pourvoir à l'alimentation de l'homme. En fait, aujourd'hui, le métier tend à transformer le paysan en extracteur de matières premières destinées à être valorisées par d'autres. Tous les secteurs de production sont touchés par cette offensive sans précédent de l'ultralibéralisme.

Les dirigeants européens et internationaux appliquent à la lettre leur bible de la liberté totale des capitaux et des marchandises doublée de la libre concurrence. Ces principes qui font déjà tant de dégâts en destruction d'emplois, en déchirure des territoires, en aggravation de la famine partout dans le monde. L'ultralibéralisme est contraire à l'humanisme.

Les centrales d'achats des grandes et moyennes surfaces exercent une pression sans précédent pour négocier au prix fort leurs marges arrières notamment dans la filière des fruits et légumes.

Une telle logique ne peut qu'avoir aussi des conséquences importantes sur les prix agricoles. Depuis 1990, alors que les prix alimentaires ont augmenté de 11% pour les consommateurs en France, ceux à la production ont baissé de 15% d'où l'effondrement des revenus pour de nombreux agriculteurs. Cette pression sur les prix accroît la disparition des paysans et l'exode rural.

De fait, la question posée, c'est bien celle de la vie et de l'aménagement du territoire. S'il est vrai que la ruralité ne se limite pas à l'agriculture, il n'est pas moins vrai qu'il n'y a pas de ruralité vivante sans agriculteurs ; ce sont eux qui jardinent la nature, cultivent la terre, façonnent les paysages et donnent vie à nos campagnes.

Dans ce contexte, le débat qui s'engage sur l'avenir de la politique agricole commune européenne, aura des influences considérables sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il est aussi une occasion sans précédent pour repenser les objectifs futurs de ces secteurs majeurs et vitaux.

La France, premier pays agricole de l'UE avec 23% de la production, a perdu en 30 ans, 1,4 millions d'emplois. Cette terrible saignée d'emplois s'est néanmoins accompagnée de la multiplication par 3 de la production agricole. Une grande partie de l'agriculture s'orientant sur un modèle intensif et industriel avec les conséquences que l'on connaît sur l'environnement.

Les consommateurs européens, dans leur écrasante majorité, refusent les OGM dans l'alimentation, malgré un seuil fixé à 0,9%. Ils s'interrogent sur leur intérêt et sur les risques (en particulier toxicologiques toujours non connues) que peuvent induire ces produits pour leur santé. Les organisations de défense de l'environnement et des chercheurs du domaine public ont démontré à plusieurs reprises les risques écologiques irréversibles liés à la propagation non maîtrisée de gènes, notamment les atteintes à une biodiversité déjà passablement malmenée. Sans les oppositions musclées des militants anti-OGM ces dernières années, on peut penser que la France serait aujourd'hui le premier pays agricole de l'Union dans la production de graines OGM. A l'INRA, peu de chercheurs s'avancent pour défendre bec et ongles le développement des cultures OGM. Mais tous, ou presque, aimeraient que les recherches puissent se poursuivre en toute sérénité dans un contexte sécurisé, avec des règles bien établies.

La France doit porter au niveau européen une ambition renouvelée pour l'agriculture. Or notre pays apparaît d'autant plus isolé qu'il se met en situation de soumission voire d'accompagnement de l'OMC. L'alimentation et l'agriculture sont des enjeux de société qui ne peuvent dépendre du bon vouloir de l'OMC. Accepter une libéralisation totale de l'activité agricole alimentaire ce serait aller à l'encontre du droit d'un pays de déterminer la production, la distribution et la consommation de son alimentation en fonction des goûts et des traditions de ses populations.

Nous sommes en présence d'un véritable enjeu de civilisation posant aussi la question du développement solidaire et durable à l'échelle de notre planète.

La réforme de la PAC conclue en juin 2003 est entrée en application en 2005 ou 2006 selon les pays membres de l'Union. Le budget de la PAC est assuré jusqu'en 2013. Plutôt que de réformer dans la précipitation, comme le suggèrent certains pays membres de l'Union, nous pensons que les deux ou trois prochaines années pourraient être utilisées pour tester de nouveaux mécanismes de régulation de la production en introduisant davantage de subsidiarité dans la mise en œuvre de la PAC.

Nous souhaitons que la présidence française de l'Union européenne fasse des propositions en ce sens. Dans l'immédiat, nous suggérons que la France propose que chaque pays membre qui le souhaite puisse tester un dispositif simple pour réduire la valeur marchande des céréales dans l'alimentation du bétail.

Dans ce débat qui s'ouvre, la Région Centre à toute sa place et elle doit jouer un rôle important. Notre région dispose d'une production agricole très diversifiée et constitue l'une des plus vastes régions françaises.

Les propositions de notre Région doivent être soutenues dans le cadre de ce débat, c'est la position que les élus régionaux communistes ont adoptée.

Ainsi, il nous paraît désormais urgent de libérer l'agriculture du carcan de l'OMC afin de garantir notre droit à la souveraineté européenne. Cette perspective de promouvoir une ambition européenne implique la mise en place d'une politique de prix rémunérateurs, une préférence communautaire et une répartition équitable des aides.

Nous proposons de lutter contre les importations abusives en mettant en place un cahier des charges se référant aux caractéristiques qualitatives françaises.

Nous proposons d'activer une clause de sauvegarde interdisant l'importation de produits après leur externalisation.

Il s'agit également de promouvoir une agriculture de qualité, respectueuses des hommes, de l'environnement et des territoires.

Cette exigence implique que tous les paysans puissent vivre de leur travail dans le cadre d'une agriculture socialement équitable, cela suppose de redéfinir le cadre des négociations internationales, de prohiber tout dumping sur les prix agricoles, de favoriser l'accès à la terre à chaque paysan.

Pour cela, la mise en place de la commission régionale d'installation, comme prévu dans le projet d'arrêté du ministère de l'agriculture relève toute son importance. La Région Centre soutient déjà activement les projets d'installations et la mise en place de ce dispositif serait un signe fort de cette exigence permettant une agriculture sûre et de qualité.

Les aides publiques doivent être mieux utilisées. Nous proposons de mettre en place des dispositifs qui permettent parallèlement aux aides publiques ciblées sur les petits producteurs et les zones défavorisées, de relever le prix au producteur pour rémunérer correctement son travail.

Toujours sur la rémunération du travail paysan, il est indispensable d'encadrer les marges de la grande distribution en supprimant les marges arrières pénalisantes pour les agriculteurs.

Le droit pour chaque pays de définir sa propre politique agricole doit s'accompagner du droit pour chacun de protéger sa biodiversité. Le vivant ne doit pas être brevetable. Les gènes végétaux, animaux et humains doivent être déclarés patrimoine mondial commun de l'humanité.

Le débat sur les OGM doit se mener dans les mêmes termes. L'étiquetage des OGM doit être imposé pour tous les produits en contenant et nous demandons la mise en place d'un grand débat national sur cette question.

La souveraineté et la sécurité alimentaire doivent être au cœur de la politique agricole commune. L'agriculture du XXIème siècle doit être respectueuse des hommes et des territoires. C'est le choix que font les élus régionaux communistes.